



**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 12 juillet 2017**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 juillet 2017 sous la présidence de M. Hervé Nieuviarts, Maire.

Construction d'un Plateau multisports

Après analyse des offres reçues de 5 entreprises, le Conseil Municipal choisit l'entreprise Bourdin pour la réalisation des travaux sur la base d'un montant de 57 731 € TTC.

Restaurant et accueil périscolaire 2016-2017

M. le Maire présente les comptes d'exploitation prévisionnels pour l'année 2016-2017, d'une part pour la restauration qui fait apparaître un déficit de 78 325.69 € et d'autre part pour l'accueil périscolaire avec un déficit de 2 239.32 €.

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants pour l'année 2017-2018 :

- Cantine : 3.65 € pour fréquentation assidue, 4.30 € pour fréquentation occasionnelle, 5.25 € pour ticket passager, 6.45 € pour repas adulte
- Accueil périscolaire : tarification selon quotient familial

Q.F. au 1.7.2017	Matin ou mer midi	Mer matin+midi	Soir	Jour
- 799 €	1,95 €	2,80 €	3,60 €	4,20 €
800 € à 1 199 €	2,05 €	3,00 €	3,70 €	4,30 €
plus de 1 200 €	2,15 €	3,50 €	3,80 €	4,40 €

Pénalité de retard, quelle que soit la tranche tarifaire, 5 € par tranche de 15 minutes

Référence Quotient Familial CAF : QF au 1er juillet 2017, pour toute l'année scolaire 2017-2018

La Grande Récré 2017/2018

Le Conseil Municipal fixe les tarifs :

QF 1.7.2017	Mer	Vacances
-599	4,25 €	8,50 €
600 à 799	8,25 €	12,50 €
800 à 999	9,25 €	14,50 €
1000 à 1199	10,50 €	16,00 €
1200 à 1499	11,50 €	17,00 €
plus de 1500	12,50 €	19,00 €
Pénalité retard,	5 €/enfant	
Enfant hors commune non scolarisé à Marcilly supplément au QF	12 €/jour/enfant	

Restaurant scolaire : fourniture des repas

M. le Maire rend compte des résultats de l'appel d'offres passé conjointement avec la commune de La Ferté Saint-Aubin. Après analyse des offres reçues, la commission d'appel d'offres propose de retenir la société Convivio pour la fourniture des repas. Ce dispositif prendra effet au 1^{er} octobre prochain.